



Ordonnance de télécom CRTC 2012-52

Version PDF

Ottawa, le 26 janvier 2012

Le Conseil **approuve provisoirement** la demande tarifaire suivante. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Demandeur	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Quadro Communications	28	le 13 janvier 2012	le 1 ^{er} février 2012
Co-operative Inc.	28A	le 17 janvier 2012	

Secrétaire général